

# COMMUNE DE VERSAUGUES

## COMPTE RENDU N° 2014/01 DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU SAMEDI 29 MARS 2014 INSTALLATION DU CONSEIL

*Le conseil municipal de Versaugues, dûment convoqué en date du 24 Mars 2014,  
s'est réuni en séance publique le Samedi 29 Mars 2014 à Dix huit heures  
à la petite salle de Versaugues  
sous la présidence de Monsieur Louis ACCARY, Maire*

### Présents :

- Monsieur ACCARY Louis, Maire
- Monsieur BERLAND Patrick et Madame RISSO Colette, Adjoints au Maire
- Messieurs BORDE Christophe – BOURGEON Daniel – DAVID Ludovic – MURE Stéphane  
Mesdames CARLI Betty – CHATELLIER Martine – KRZEMINSKI Nathalie  
et MERLE Chantal, Conseillers Municipaux

*Monsieur Stéphane MURE est nommé secrétaire de séance*

Monsieur le Maire ouvre la séance à Dix huit heures et procède à l'appel des présents.  
Madame RISSO Colette, doyenne de la séance, fait procéder à l'élection du maire.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

#### **1° – Election du Maire :**

Monsieur Louis ACCARY ayant obtenu la majorité absolue (10 voix) est proclamé Maire.

#### **2° – Fixation du nombre des adjoints :**

**DECIDE** la création de 2 postes d'adjoints au maire

#### **3° – Election des adjoints au maire :**

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

**M. Patrick BERLAND**, ayant obtenu la majorité absolue (10 voix), est proclamé 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

**Mme Colette RISSO**, ayant obtenu la majorité absolue (10 voix), est proclamée 2<sup>nd</sup> adjoint au maire.

#### **4° – Indemnités de fonction au Maire :**

**FIXE**, à l'unanimité des membres présents, l'indemnité du Maire à 17 % de l'indice brut 1015 du barème des salaires de la fonction publique, et ce à compter du 30 Mars 2014, pour le mandat 2014/2020.

#### **5° – Indemnités de fonction aux Adjoints :**

**FIXE**, à la majorité des membres présents, à 5.8 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique, le taux de l'indemnité de fonction appliqué à Monsieur BERLAND Patrick – 1<sup>er</sup> adjoint – et à Mme RISSO Colette – 2<sup>nd</sup> adjoint – et ce à compter du 30 Mars 2014, pour la durée du mandat 2014/2020.

6° – **Délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal :**

DECIDE qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à confier à Monsieur le Maire certaines délégations (13), conformément à l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales.

Et AUTORISE Monsieur le Maire à charger ses adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, toutes les décisions pour lesquelles il lui est donné délégation.

7 – **Election des délégués aux divers organismes et syndicats :**

- **SYDESL – Comité territorial du Charolais**
  - **Titulaires** : Mesdames RISSO Colette et CHATELLIER Martine
  - **Suppléant** : Monsieur BOURGEON Daniel
  
- **Syndicat Intercommunal des eaux du Brionnais (S.I.E.B.)**
  - **Titulaires** : Messieurs BOURGEON Daniel et BORDE Christophe
  
- **Syndicat Intercommunal du Charolais REFUGE-FOURRIERE**
  - **Titulaires** : Messieurs ACCARY Louis et BOURGEON Daniel
  - **Suppléants** : Monsieur BERLAND Patrick et Madame RISSO Colette

8° – **Désignation des membres des commissions communales :**

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, de procéder à la mise en place de sept commissions communales, **PREND ACTE** que Monsieur le Maire est Président de droit de toutes les commissions, **ELIT** comme membres de ces commissions, à savoir :

- **Commission des Finances :**  
Louis ACCARY – Colette RISSO – Christophe BORDE – Patrick BERLAND
- **Commission des Bâtiments :**  
Louis ACCARY – Ludovic DAVID – Daniel BOURGEON – Patrick BERLAND
- **Commission de la voirie :**  
Louis ACCARY – Ludovic DAVID – Daniel BOURGEON – Patrick BERLAND
- **Commission Information :**  
Louis ACCARY – Martine CHATELLIER – Chantal MERLE – Betty CARLI – Nathalie KRZEMINSKI
- **Commission Cimetière :**  
Louis ACCARY – Chantal MERLE – Nathalie KRZEMINSKI – Patrick BERLAND
- **Commission Embellissement :**  
Louis ACCARY – Chantal MERLE – Stéphane MURE – Betty CARLI – Martine CHATELLIER
- **Commission Jeunesse :**  
Louis ACCARY – Betty CARLI – Stéphane MURE- Christophe BORDE

9° – **Location de la salle polyvalente – Réservation**

Mesdames RISSO Colette et MERLE Chantal seront responsables de la salle polyvalente et chargées des réservations.

**10° – Approbation du compte rendu de la précédente séance en date du 28 février 2014**

**APPROUVE** le compte rendu de la séance de Conseil du 28 Février 2014 **uniquement dans la teneur des points 1 à 7**, les affaires et questions diverses n'étant pas acceptées ainsi mentionnées.

**Le prochain conseil municipal est fixé au  
VENDREDI 25 AVRIL 2014 à 20 H 30  
La séance est ouverte au public**

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à Dix neuf heures*

Fait à Versaugues le 29 Mars 2014

Le maire,

**Louis ACCARY**

